

Règlement Challenge Canoë Béton

Nous informons l'ensemble des participants que la réussite de ce challenge réside dans son bon déroulement et dans la motivation des équipes participantes. C'est pourquoi le fair-play et la coopération sont des pré-requis qu'ils nous semblent nécessaires de mettre en avant.

Le règlement de la compétition « Challenge Canoë en Béton » s'articule en plusieurs catégories :

1. L'Équipe

- ✘ Une école peut amener plusieurs canoës et équipes
- ✘ Les participants doivent être des élèves de l'école participante
- ✘ Les canoës doivent être construits pendant l'année scolaire en cours et par les étudiants encadrés éventuellement par leurs enseignants
- ✘ L'aide de fournisseurs extérieurs peut être demandée
- ✘ Les rameurs devront faire partie de l'école engagée

2. Le Canoë

I. Dimensions

- ✘ La taille du canoë bout à bout doit être comprise entre 3 m et 6 m
- ✘ Le canoë doit faire 1 m au maximum de sa largeur
- ✘ La distance entre le haut du canoë et la ligne de flottaison devra être suffisante pour assurer sa flottabilité durant la course
- ✘ Aucun organe de flottaison ne devra dépasser la hauteur du canoë
- ✘ La forme globale des embarcations sera semblable à celle de canoës classiques (monocoque, pas de quille, de mât ou de moteur)

II. Matériaux

- ✘ Le Canoë doit être réalisé en béton
- ✘ La proportion des éléments constitutifs du canoë qui ne sont pas en béton ne devra pas excéder 5% de la masse totale

III. Flottabilité

- ✘ Le canoë doit pouvoir supporter sur l'eau un poids total de 120kg
- ✘ De plus l'équipage pendant la course devra comporter au moins 2 personnes dont le poids est laissé libre
- ✘ Des flotteurs peuvent être installés : ils ne doivent pas participer à la rigidité du canoë, ils seront retirés pour les essais et la pesé, ils seront à l'intérieur de l'embarcation

IV. Réparations

- ✘ Une réparation sur place est envisageable si le béton de réparation est produit sur place
- ✘ L'équipage sera responsable de son canoë pendant la durée de l'évènement ; toute opération de repêche sera donc à la charge de l'équipe.

V. Lancement

- ✘ Il doit être possible de mettre à l'eau et de sortir de l'eau le canoë grâce à la force humaine

VI. Rapport de construction

- ✘ Un rapport de construction devra être apporté lors de la compétition, il détaillera au moins les points suivants :
 - Exigences de performance, exigences fonctionnelles
 - Plan de fabrication du navire
 - Forme du moule
 - Le mode de réalisation
 - La construction
 - Le processus de construction
 - Le matériel et les matériaux utilisés
 - La composition du béton composition
- ✘ Un échantillon du béton utilisé pour la fabrication du canoë doit également être présenté

3. La publicité

- ✘ Il est autorisé de peindre et de placer de la publicité sur les canoës. Cependant cela ne doit pas participer à la rigidité ou à la flottabilité du canoë

- ✎ L'apparition de logo de publicité et de sponsors éventuels n'est autorisée que sur le canoë et la tenue de l'équipe

4. Modalités de participation et de victoire

I. Frais de participation

- ✎ Le montant des frais de participation (avec ou sans hébergement) n'est pas encore définitif.
- ✎ Seul le déplacement de votre équipe et de l'embarcation sera à votre charge.
- ✎ Si vous souhaitez un hébergement la veille et/ou le soir de la compétition, nous nous en chargerons.

II. Courses

- ✎ L'évènement sera composé de deux courses : un slalom et une course de vitesse
- ✎ En fonction du nombre d'écoles présentes, ces courses pourront se dérouler en plusieurs manches

III. Classement final

- ✎ Un jury composé à la fois d'un chronométreur, de professionnels du béton et d'organiseurs désignera les gagnants
- ✎ L'esprit de cette course doit rester fair-play et les organisateurs se réserveront le droit d'exclure toute embarcation ne respectant le règlement

Ce règlement a été établi par l'équipe « Challenge Canoë Béton » de l'École des mines de Douai. Pour tout renseignement supplémentaires ou interrogations diverses, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Alban PILARD, Étudiant à l'École des mines de Douai, Responsable du Challenge Canoë Béton 2012

☎ : +33 (0) 7 86 10 87 05

✉ : alban.pilard@minesdedouai.fr

Grégoire PETIT, Étudiant à l'École des mines de Douai, Relations extérieures du Challenge

☎ : +33 (0) 6 73 45 47 68

✉ : gregoire.petit@minesdedouai.fr

Marc SLOWINSKI, Étudiant à l'École des mines de Douai, Relations extérieures du Challenge

☎ : +33 (0) 6 26 32 25 97

✉ : marc.slowinski@minesdedouai.fr

Nicolas CHOVEAU, Étudiant à l'École des mines de Douai, Responsable Informatique

☎ : +33 (0) 6 76 09 17 80

✉ : nicolas.choveau@minesdedouai.fr